



INFO' SNB

JUILLET 21
TOUTE L'ACTUALITÉ SNB/CFE-CGC
SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT



NEGOCIER C'EST D'ABORD COMPRENDRE POUR POUVOIR PROPOSER ! ET DANS LA CHAUSSURE DE LA MARIEE IL Y A DES CAILLOUX !

Dans le meilleur des 2 mondes il y aura 600 agences en moins ainsi que des centres administratifs, 450 millions d'économies et des départs très volontaires. (industrialiser les process supposera d'aller encore plus loin...).

On négocie un virage, on négocie 30 kg de patates mais on négocie différemment face au mur de la Défense.

Il y a les obligations de l'employeur ; l'écoute des IRP oui, les échanges avec la Direction oui, mais le scénario 2025 est bien rangé dans le tiroir prêt à exécution.

- A ce jour, quelles sont les informations dont nous disposons ?
- Quelles agences fermeront ? Quel centre administratif sera réinitialisé ?
- Combien de personnes seront (in)volontairement «volontaires» ? Quels métiers ? Quel âge ?
- Combien pour prendre l'ascenseur ? Quand est-ce que le liftier appuiera sur le bouton ?
- Aucune précision sur ces points à l'heure actuelle, nous patientons.

Au vu des dernières informations de l'auditeur SECAFI, le constat immédiat est le suivant avant de « négocier » ou de dialoguer avec ou sans écho.

Il est nécessaire d'harmoniser les métiers si l'on veut apprécier et comparer les rémunérations.

Avec des contenus de métiers différents on compare un œuf carré avec un le coquetier !

Structurellement le % de cadre CDN est plus important qu'à la SG (62% > 46%) avec un embouteillage pour les salariés en classification G à H à la SG.

Une harmonisation par le haut sera nécessaire si l'on veut créer le meilleur des 2 mondes !

La partie fixe des rémunérations représente 83 % CDN et 89 % SG. La partie variable, Participation et intéressement ainsi que les primes annuelles, constitue le solde 17 % au CDN et 11% SG.

- Quelles compensations financières seront proposées ?
- Quelles formations (académie des compétences, c'est plus chic !) en volume et par métier pour harmoniser l'entité CDN/SG ?

Encore trop d'interrogation à ce jour et de question sans réponse, mais une volonté affirmée de la Direction d'avancer « quoi qu'il en coûte » enfin, tant qu'il sera possible de réduire les coûts.

Le SNB mettra toute son énergie et ses forces pour défendre au mieux vos intérêts.